

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

IDENTIFICATION	
COMMUNE.S	Neuville-de-Poitou
NOM DE L'ÉCOLE / DU RPI	École de Bellefois
DATE DE LA RÉUNION	02/03/2026

PARTICIPANTS

☒ : présent ou présente ☐ : excusé ou excusée

Représentants, représentantes des parents d'élèves		Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
M. Barbier (tit.) ☒		Président	Maire de Neuville de Poitou	
Mme Chaprenet (tit.) ☐		M. Wolff ☒	Mme Saint-Pé ☒	
M. Faix (tit.) ☒				
M. Robin (tit.) ☐		Enseignants, enseignantes	Adjointe aux affaires scolaires	
Mme Sardin (tit.) ☒		Mme Clochard ☐	Mme Mékila ☒	
M. Thomas (tit.) ☒		Mme Fontaine ☒		
M. Fayoux (suppl.) ☒		Mme Maury ☒	Autre représentant de la Mairie :	
M. Gendreau (suppl.) ☐		Mme Michaud ☒	Mme Massei (élue) ☒	
		Mme Ramassamy ☒		
		Mme Renéaume ☐		
		IEN		
		Mme Martinet ☒		

Pour introduction, le président nomme une secrétaire de séance : Mme Ramassamy

ORDRE DU JOUR

1 – Fonctionnement du conseil d'école – Approbation du dernier procès-verbal
2 – Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école
3 – Moyens matériels et financiers – Équipements – Travaux (bilan et à venir)

4 – Hygiène et Sécurité

- Gestion de la cour de récréation
- PPMS

5 – Temps périscolaire

1. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

★ Approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal du 1^{er} conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

★ Rappel date du prochain conseil d'école et commissions éventuelles

Le 3^e conseil d'école aura lieu le mardi 16 juin 2026, à 18h00.

La date de la commission restauration sera établie après les élections municipales.

2. ACTIONS PÉDAGOGIQUES CONCOURANT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE

Les principaux projets de l'année (connus à ce jour) sont les suivants :

- École et cinéma : l'ensemble des classes de l'école a débuté ce projet.
- Médiathèque : toutes les classes de l'école sont également concernées et se sont déjà déplacées ou se déplaceront deux fois à la médiathèque.
- Commémoration du 11 novembre : les élèves volontaires des classes de CM1 et CM2 accompagnés de leur enseignant se sont rendus au monument aux morts pour cette commémoration. Des textes de poilus ont été lus et la chanson *Le soldat* de Florent Pagny a été interprétée.
- Concours de lecture : les élèves des classes de CM1 et de CM2, après un travail spécifique en classe et un entraînement à la maison, ont effectué une lecture devant un jury et leurs parents à la médiathèque de Neuville. Tous s'accordent à dire qu'il s'agit d'une belle expérience. Une fille de CM2 et un garçon CM1 ont représenté l'école lors des sélections départementales au collège de Mirebeau.
- École dehors : ce projet mené par les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 continue sur le site du Bois Cernin avec un rythme bimensuel. Cette approche vise à faciliter l'assimilation des savoirs en les rendant plus concrets.

Pour compléter ceci, un projet a eu lieu avec la société « Créateur de forêts » dont les objectifs principaux étaient les suivants : comprendre le cycle de vie d'un végétal, observer, expérimenter les changements dans le vivant et sensibiliser les élèves à la préservation de l'environnement et à l'importance des arbres. Les élèves ont donc participé à un effort collectif qui a permis de planter 10 000 arbres sur un hectare et demi.

- Correspondance entre la classe de CM1 une classe de Jules Ferry : les élèves se sont rencontrés le 19 décembre à l'école Jules Ferry pour une matinée avec échange de productions artistiques et gouters réalisés par les élèves la veille (dont une recette en anglais). Une autre rencontre est prévue le mardi 31 mars de nouveau à l'école Jules Ferry.
- Classe de neige dans les Pyrénées (Vielles Aires) du 23 au 27 mars pour les classes de CM1 et CM2 : une présentation a été faite aux parents le 17 novembre. Le budget de ce voyage est de 17 477 € financé par la coopérative scolaire (40 %), l'APE (11 %), la Mairie (6 %), les parents et enseignants accompagnateurs (2 %) et les familles (41 %). Aucune assurance supplémentaire n'est à prévoir. Le site de l'école sera utilisé pour donner des nouvelles aux parents. Ces derniers pourront écrire des commentaires sur la page dédiée au voyage.
- Une sortie dans l'année est prévue pour les classes de maternelle et de cycle 2. Le thème et le lieu restent à finaliser.

- Projet robotique pour la classe de CM2 : les élèves se sont rendus à vélo à l'école de Puy-Lonchard le 16 janvier. Les élèves répartis par groupe mixte Bellefois/Puy-Lonchard construisent un robot à partir de pièces Lego et le programment pour répondre à des défis. Notre école accueillera la classe

de CM1-CM2 de cette école le 17 mars. L'objectif est de préparer conjointement le concours Robocup qui aura lieu le 3 avril à l'école d'ingénieurs de l'ENSMA.

- Projet FabLab : l'école bénéficie du prêt de matériel de Canopé (centre de formation des acteurs de l'éducation). Les classes de CM1 et de CM2 ont pour l'instant utilisé la découpeuse numérique. Des pièces de Lego seront créées pour le projet Robotique à l'aide de l'imprimante 3D. Il est également prévu de réaliser des habits de poupée pour les maternelles à l'aide de la machine à coudre. D'autres projets seront initiés d'ici la fin de l'année. Cela entre également dans l'éducation à l'égalité entre filles et garçons (favoriser l'attractivité des disciplines scientifiques et numériques auprès des filles).

Questionnement des parents concernant la prise en charge des troubles Dys et TDA/H (trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) :

M. Wolff précise que, si un diagnostic a été prononcé, un accompagnement extérieur est mis en place. Les enseignants suivent alors, dans la mesure du possible, les recommandations émises par les professionnels de santé. De même, si l'enseignant de l'enfant a un doute sur le trouble d'un enfant, il prend l'avis du réseau d'aide (Rased) et oriente les parents vers les professionnels spécialistes du trouble potentiel. M. Wolff indique également qu'il envoie régulièrement aux parents par e-mail des informations sur des événements dont il a connaissance (par exemple, groupe de paroles proposé par l'association Dys en Poitou). Madame Martinet ajoute que des formations pourraient être proposées aux enseignants sur ces thèmes l'année prochaine.

3. MOYENS MATÉRIELS

★ Équipements

- Bancs de l'école : quatre bancs sont inscrits au budget 2026. L'installation est prévue en mai / juin de cette année.
- Banc de l'amitié : la peinture est commencée par des élèves qui le peignent sur le temps périscolaire. Une fois la peinture terminée, le banc passera par les services techniques afin d'être verni avant d'être installé dans l'école.
- Structure but/panier de basket : deux ensembles sont également prévus au budget investissement. Ils remplaceront les buts de handball actuels. L'objectif est de pouvoir les installer avant la fin de cette année scolaire, mais les délais de livraison risquent d'être trop longs.
- Matériel de jeu pour la récréation

Temps scolaire : les classes de l'élémentaire ont dans chaque classe du matériel dédié pour la récréation.

Temps périscolaire : des craies ainsi que d'autres jeux de cour vont être achetés.

Remarque : il n'est pas rare que les ballons soient envoyés sur les toits de l'école (garderie, Algécos ou salle de motricité). Le personnel communal passe régulièrement pour récupérer ces ballons.

★ Travaux (bilan et à venir)

En propos liminaires, M. Wolff informe que la Mairie a mis à disposition de l'école une application portable permettant d'assurer la gestion des petits travaux (déclaration et suivi). Cette application répond parfaitement au besoin.

- Les lavabos des toilettes des maternelles sont désormais alimentés en eau tiède. L'eau du couloir reste froide pour permettre sa consommation.
- Toilettes adultes et PMR bouchées : la garantie décennale a pu être activée. Des travaux seront effectués pendant l'été et le sanibroyeur installé en solution provisoire sera remplacé. Le problème récurrent des mauvaises odeurs devrait disparaître.
- Des arbres ont été plantés sur le parvis de l'école.
- Végétalisation de la cour de récréation : une réponse a déjà été fournie lors du conseil d'école précédent (une démarche participative comprenant le personnel communal, des élus, l'équipe pédagogique et les élèves a été évoquée). Le projet sera réactivé avec la nouvelle équipe municipale.

4. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

★ Gestion de la cour de récréation

Un protocole dont l'objectif est de renforcer la sécurité a été rédigé avec l'aide des conseillers pédagogiques de la circonscription. Ce protocole est présenté aux membres du conseil d'école. Les points de surveillance sont identifiés sur un plan de l'école afin de garantir une vue complète de toutes les zones de la cour (zones autorisées comme zones interdites). Les enseignants se déplacent régulièrement entre ces différents points afin d'assurer une surveillance active et effective de l'ensemble des espaces.

Les grandes lignes sont les suivantes :

- Les horaires des récréations sont modifiés afin que les récréations des élèves de maternelle ne soient pas en même temps que celles des élèves de l'élémentaire.
- Le nombre d'enseignants de surveillance est porté à trois pour les horaires de fin de pause méridienne, c'est-à-dire de 13h50 à 14h00, heure de reprise des classes.
- Un système de contrôle est mis en place pour la gestion des toilettes pour les élémentaires pendant les récréations : les élèves doivent demander la permission avant de se rendre aux toilettes. Les adultes de surveillance disposent d'un nombre défini de pinces à linge pour limiter le nombre d'accès aux toilettes. Une pince à linge est fournie à chaque élève autorisé qui la ramène après son passage aux toilettes. La limite est de 3 pinces pour les toilettes des filles comme celle des garçons.

Concernant le temps périscolaire de la pause méridienne, 3 agents ont une zone spécifique de surveillance et 2 agents sont mobiles (filtrage sanitaire, gestion de bobos...). Par ailleurs, un accueil dans l'espace périscolaire sera proposé à l'ouverture pour un temps plus calme sous réserve de ne pas déséquilibrer le taux de surveillance (18 enfants maximum pour un adulte de surveillance).

Un parent d'élève questionne sur la gestion des récréations en cas de pluie : dans ce cas, les élèves sont répartis sous le préau et sous l'abri attenant à la salle de motricité. En cas de pluie durable et abondante, il peut arriver que les élèves restent dans leur classe pour un moment calme.

Les représentants de parents d'élèves remontent l'inquiétude d'un certain nombre de parents qui auraient souhaité plus d'informations. Madame Martinet, inspectrice de l'éducation nationale, indique que M. Wolff a travaillé en étroite collaboration avec le rectorat quant aux éléments à communiquer. L'écueil à éviter est de donner des réponses trop précises (une enquête étant en cours) tout en contenant les rumeurs qui peuvent se répandre. Une fois la première communication écrite effectuée, des rendez-vous individuels ont été privilégiés. Concernant les sanctions appliquées aux élèves fautifs, les mesures qui devaient être prises ont été prises.

M. Wolff précise que les parents ne doivent pas hésiter à prendre contact avec la psychologue scolaire s'ils pensent que leur enfant en éprouve le besoin. Par ailleurs, Madame Martinet annonce l'intervention courant mars de l'infirmière scolaire dans le cadre du programme EVAR (toutes les informations concernant ce programme sont accessibles sur le site Eduscol pour la [maternelle](#) et pour l'[élémentaire](#)). L'objectif prioritaire est que les élèves apprennent à respecter l'autre.

★ Entrée des élèves en fin de pause méridienne

Le personnel communal surveille la cour jusqu'à l'arrivée des enseignants, le portail étant fermé à clé. Les enseignants de surveillance déverrouillent le portail qui reste physiquement fermé. Il y a toujours un enseignant à proximité de ce portail.

★ PPMS

Le système d'alerte installé à l'école des Petits Cailloux de Jules Ferry donne satisfaction. Un système identique sera mis en place à l'école de Bellefois durant les vacances de printemps.

★ Sécurité aux abords de l'école

Les parents d'élèves souhaitent aborder les points suivants :

- Suite aux problèmes de sécurité aux abords de l'école mentionnés lors du précédent conseil d'école, une rencontre a eu lieu sur place avec M. Faix, M. Barbier (parents élus) et M. Penaud de la Mairie. Les propositions suivantes ont été formulées : installation de poteaux sur la sortie du chemin de l'impasse de la Tour, déplacement d'un passage piéton, déplacement des bacs de compostage et containers pour récupérer les places de parking, refaire la signalisation horizontale (bandes de stop) au croisement de l'allée de la tour et de l'allée de Virginie (avec éventuellement suppression de la galette qui représentait le carrefour giratoire). Ces propositions seront étudiées en commission Voirie.
- Les parents s'interrogent au sujet de la piste cyclable qui, arrivant de la boulangerie La Briole, s'arrête au niveau de "CALM" et ne continue pas jusqu'à l'école. Il est répondu que la prolongation de cette piste cyclable aurait des répercussions sur des canalisations qui sont de la responsabilité de Eaux de Vienne.
- La question de la présence du policier municipal a de nouveau été abordée. Mme Mékila informe qu'il a été présent plusieurs fois depuis le dernier conseil d'école.

5. Temps périscolaire

★ Cantine

- Des parents d'élèves s'interrogent sur l'utilisation ou non des serviettes de cantine amenées par les élèves. Monsieur Wolff demande des précisions sur les classes concernées. Les enseignants vont faire un rappel aux élèves, mais il apparaît qu'il est surtout important que les parents insistent auprès de leur enfant pour que les élèves y pensent eux-mêmes.
- Un certain nombre de questions est posé par les parents concernant le contenu et la quantité des aliments proposés à la cantine et pour le goûter de la garderie. Ces sujets ayant déjà été abordés en conseil d'école, M. Wolff suggère de les reporter lors de la prochaine commission restauration.

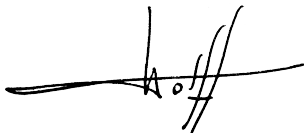
★ Directeur du périscolaire

La commune recherche activement un directeur du périscolaire titulaire du BPJEPS pour pallier le départ de Leelow Durand-Pouget. Des candidatures sont en cours d'examen.

La séance est levée à 20h15.

Fait à Bellefois, le 2 mars 2026

Le président du Conseil d'École



La secrétaire de séance

